

Les échos
de la Plaine
du Rhin



Sommaire

P.3 LE MOT DU PRÉSIDENT

P.4 LE MOT DE LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE

P.5 LE MOT DES CONSEILLERS D'ALSACE

P.6 LE MOT DE LA DÉPUTÉE

P.7 NOS COMMUNES, NOTRE RICHESSE

KESSELDORF
LAUTERBOURG

p.10 NOUVEAUTÉS

p.12 ÉVÈNEMENT WEEK-END DE COHÉSION POUR LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

p.13 L'INTERVIEW

p.14 PRÉSENTATION D'UNE ASSOCIATION LES SENTIERS DU THÉÂTRE

p.16 LES VOEUX DE VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Directeur de la publication : Denis Drion

Comité de rédaction :

Danièle Clauss, Denis Drion, Hélène Gabriel,
Mylène Heck, Bernard Hentsch, Agnès Meyer,
Sandra Ruck, Anne Ursch, Jacques Weigel

Mise en page et impression :

Medialogik France SARL, Drachenbronn

Couverture : marché de Noël de Seltz

Dépôt légal : à parution



Le Mot du Président



Cette année a réservé son lot de surprises, de changements et surtout de difficultés.

Je pense que les communes ont un rôle de proximité irremplaçable pour servir au mieux l'intérêt de leurs habitants.

Aussi, de nombreux débats ont été à l'ordre du jour cette dernière année pour définir ce que, dans notre jargon, nous appelons l'intérêt communautaire, qui pour moi, doit rester lié aux équipements et activités structurantes.



Un forum du « Printemps de l'emploi et de l'apprentissage » se tiendra à Seltz le 4 mars prochain pour aider les entreprises dans leurs recherches.

Une « Maison France Services » pour accompagner les citoyens dans leurs démarches du quotidien ouvre ses portes début décembre dans des locaux neufs et parfaitement adaptés, située à proximité du laboratoire BIOGROUPE à Seltz.

Le réchauffement climatique est au premier rang de nos préoccupations. Il y a urgence, fini le bla bla, faisons preuve de bon sens et de pragmatisme rapidement pour sauver notre planète.

Les crises énergétiques qui se succèdent, le pouvoir d'achat et plein d'autres soucis à résoudre.

Voilà les défis qui nous attendent dans le futur.

Je suis sûr que tous ensemble nous allons gagner ces combats. Le partage, la chaleur humaine, l'empathie, la convivialité sont des valeurs qui nous animent.

Vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour être particulièrement attentifs et très attachés à tout ce qui peut se faire pour améliorer, défendre et construire notre quotidien dans l'intérêt de tous les habitants de notre communauté de communes de la Plaine du Rhin.

J'ai une pensée particulière pour Jean-Michel FETSCH, maire de LAUTERBOURG et vice-président de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Je vous adresse à chacun mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite tant à titre familial que dans vos activités professionnelles.

*Votre Président,
Bernard HENTSCH*

Le Mot de la Conseillère Régionale



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Mesdames, Messieurs, chers citoyens de la Plaine du Rhin,

L'année 2022 se termine avec son florilège d'éléments marquants qui impactent notre quotidien. Face aux incertitudes et difficultés induites par la pandémie, la guerre sur le continent européen, le réchauffement climatique..., la région mène une politique de protection de ses habitants, de transformation du territoire et d'innovation dans de nombreux domaines.

Avec un taux d'inflation élevé, protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens est une préoccupation majeure de nos orientations budgétaires. Ainsi pour notre jeunesse, la région a fait le choix de ne pas augmenter les transports scolaires, les repas des lycées et d'absorber les surcoûts énergétiques des lycées pour préserver les moyens éducatifs.

Le développement durable est le fil conducteur de toutes nos stratégies régionales. Que ce soit la montée en charge progressive des offres de transport ferroviaires qui passe par plus de 27 millions d'euros engagés par la région sur les quatre lignes d'Alsace du Nord sur la période 2020-2022 pour éviter les ralentissements, ou encore les nombreuses aides apportées aux communes, aux entreprises, aux associations et aux particuliers, notamment pour la rénovation énergétique ou le remplacement du système de chauffage, notre volonté est d'accompagner chacun pour transformer notre région et répondre aux défis énergétiques et climatiques.

La région a également adopté en 2022 un plan pluriannuel « 500 relocalisations » pour dynamiser et renforcer notre tissu industriel et créer des emplois. 90 entreprises ont d'ores et déjà été accompagnées à cet effet et de nombreuses autres entreprises ont bénéficié de l'aide à l'investissement.

En dehors de ses compétences propres, la Région partage, avec les autres collectivités, la compétence culture, sport, promotion des langues régionales, éducation populaire, tourisme... et accompagne de ce fait de très nombreuses structures et associations locales qui sont l'âme de nos territoires.

Pour en savoir davantage, retrouvez l'ensemble des dispositifs d'aides de la Région sur <https://www.grandest.fr/aides/>

Ou contactez-nous à la maison.saverne-haguenau@grandest.fr, tél : 03 88 03 40 80

Je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle soit chaleureuse et remplie de satisfactions
Ich wünsch eich e gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesùndheit!

Evelyne Isinger - Salmbach
Conseillère régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières
evelyne.isinger@grandest.fr

Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents dont 10 Conseillers d'Alsace et 468 agents sur le Territoire Nord Alsace (qui couvre les 5 cantons de Wissembourg, Reichshoffen, Haguenau, Bischwiller et Brumath) est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. La CeA a ainsi été lauréate en 2022 d'un prix Territoria d'Or pour la simplification de ces courriers administratifs, car il est important que les citoyens comprennent les décisions qui les concernent. La CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

En 2022, nous avons sur notre canton de Wissembourg soutenus la réalisation de 37 km d'itinéraires cyclables à hauteur de 2,5 M€. Nous avons aussi versé 40,6 M€ de prestations individuelles sur l'ensemble du territoire Nord (APA, PCH, RSA).

Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. 88,24 M€ d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

Stéphanie Kochert et Paul Heintz
Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg

« Mir winsche Ihne àlles güete fir's neje Johr ! »



Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR cedex / www.alsace.eu
Vos élus : paul.heintz.elu@alsace.eu / stephanie.kochert.elue@alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29

Le Mot de la Députée

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

A l'approche de la nouvelle année, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous afin de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année avec vos proches. Ces fêtes nous permettront de vivre de beaux moments de partage et de retrouver nos familles.

Je souhaite d'ores et déjà remercier toutes les personnes qui seront mobilisées durant ces fêtes par des missions de service public.



Également, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui seront seules, qui sont touchées par une maladie ou endeuillées, ensemble faisons preuve de bienveillance en partageant une présence, quelques mots, un repas avec nos voisins et nos aînés.

Après treize années de mandat au service de ma commune, cette année 2022 a été pour moi l'occasion de découvrir le mandat de députée. L'exercice de ce mandat n'est pas simple tant nous sommes mobilisés à Paris ce qui, à de nombreux moments, me mine en ne me permettant pas de passer plus de temps avec vous.

Membre de la commission des affaires étrangères cela m'a permis d'affermir mon intérêt pour nos enjeux transfrontaliers, cet intérêt est également renforcé par ma présence à l'assemblée parlementaire franco-allemande et par mon mandat de vice-présidente de la délégation auprès du Conseil de l'Europe.

Depuis mon élection, sans relâche, je porte au plus haut ces problématiques qui vous sont importantes et, par exemple, je suis au travail afin que des solutions soient apportées aux difficultés liées à la double-imposition et que les conditions au recours du travail frontalier soient élargies et sécurisées.

Cette année a été marquée par le retour de la guerre en Europe, la guerre hybride que mène la Russie crée des difficultés dans l'approvisionnement des énergies et génère une forte augmentation de leurs prix.

Face à cette situation, nous avons voté en faveur du renouvellement du bouclier tarifaire qui s'appliquera en 2023 et vous protégera en empêchant une augmentation des prix de l'énergie supérieure à 15%; de même que nous avons voté en faveur de la mise en place d'un filet de sécurité qui accompagne financièrement nos collectivités territoriales face à ces hausses de prix.

Par ailleurs, nous avons voté la loi LOPMI qui permet une augmentation importante des moyens destinés à nos forces de police et de gendarmerie afin d'améliorer notre sécurité du quotidien.

Les fêtes à venir et leurs moments de convivialité seront une nouvelle occasion de venir à votre rencontre et d'être à votre écoute, dans nos beaux villages et bourgs-centres du Nord Alsace.

En vous souhaitant de merveilleuses fêtes et une année 2023 pleine de promesses, remplie de douces surprises et de rêves exaucés en pagaille, pour une vraie bouffée de bonheur.

E glückliches neues Jahr und Alles Gute !

Stéphanie KOCHERT

Dans chaque numéro du magazine, vous pourrez découvrir ou redécouvrir deux communes du territoire.



Population :
420 habitants
au 01/09/2022



Superficie :
7,26 km²



Kesseldorf est aujourd'hui un village où il fait bon vivre. Situé le long de l'autoroute A 35 entre Seltz et Beinheim. Les enfants de Kesseldorf sont scolarisés dans le cadre d'un regroupement pédagogique à Beinheim. Un marché hebdomadaire chaque mardi en fin d'après-midi égaye le village et permet à des commerçants locaux de proposer des produits de grande qualité à un petit prix.

Réalisations communautaires à Kesseldorf et fonds de concours sollicités et octroyés :

Le dernier investissement date de 2013, terrain de jeu de la rue des sapins.

Sites touristiques ou points de curiosité de la commune :

- Dans la forêt de Kesseldorf se trouvent des bornes qui portent sur l'une des faces : les armes des Cisterciens de l'abbaye de Koenigsbruck, un écusson à bande déchiquetée combinée avec une



crosse abbatiale, dont la tête n'est plus visible car martelée et remplacée par un numéro d'ordre d'un recensement plus récent, et les majuscule K et B ainsi que la date 1748.

Sur la face opposée, on peut lire les lettres S T S (Stift Seltz = couvent de Seltz).

L'église Notre Dame de la nativité dont les premières pierres datent de 1454 et son orgue, instrument de Charles MUTIN qui date des années 1930. Il vient du cinéma « Capitole » de Strasbourg, et a été placé à Kesseldorf en 1958.

L'intérieur de l'église a complètement été rénové en collaboration avec le conseil de fabrique en 2022.

Sentiers balisés par le Club Vosgien : Non

Historique de Kesseldorf

L'existence du village de Kesseldorf est déjà mentionnée au XII^e siècle sous le vocable de *Kesselbach*. L'empereur Frédéric Barberousse fit don de biens du ban du village au monastère de Koenigsbrück, lors de son passage dans la région vers les années 1162-1163, ce qui est confirmé par les archives datant de l'année 1226.

C'est seulement après la guerre de succession espagnole de 1714 que quelques artisans, faiseurs de balais, de sabots ou de céramique en grès au sel se sont installés à l'emplacement de l'ancien village Kesselbach, ainsi que des paysans pour cultiver la terre laissée en jachère. Le village est alors connu sous l'actuel vocable Kesseldorf.

Après la Seconde Guerre mondiale, le village a vécu une ère de modernisation, avec la pose du tout à l'égout, l'aménagement des routes et des trottoirs, l'agrandissement et la transformation de l'église, la construction de la salle des fêtes par une équipe de bénévoles, l'extension du village, la construction du passage sous l'autoroute et la construction du lotissement de la Forêt.

Kesseldorf était un village de bouilleur de cru Kirschwasser, jusque dans les années 90. Les Kesseldorfois sont surnommés les *Eichhase* (écureuils) et les *kirsche picker* (cueilleurs de cerises). Les deux restaurants, malheureusement fermés aujourd'hui, étaient renommés jusqu'au sud de Strasbourg, de Karlsruhe et même de Pforzheim, pour leurs tartes flambées qui étaient parmi les meilleures du Bas Rhin.



Population :
2344 habitants
au 01/09/2022



Superficie :
11,25km



Situé sur le point extrême Nord-Est de la France, Lauterbourg est bordé par les rives du Rhin et de la Lauter. Sa superficie représente quelques 11,25 km². Au dernier recensement Lauterbourg comptait 2 344 habitants.

Histoire

La position stratégique de Lauterbourg près d'un passage de la Lauter sur l'ancienne route de Bâle à Mayence accrédite la thèse d'une présence romaine dès le début de notre ère. Lauterbourg s'appelait alors vraisemblablement Tribuni.

Avec le retrait des légions romaines en 405 régnait une période anarchique. Après leur victoire sur les Alamans (496) les Francs s'installèrent au nord du Seltzbach. En 843, le partage de l'empire de Charlemagne place Lauterbourg en Lotharingie. Après de longues années de luttes, Lauterbourg est incorporé au Saint Empire romain germanique fondé en 962 par Otton le Grand.

Par les actes de 1086 et 1103, Henri IV cède à l'évêché de Spire des propriétés à Lauterbourg comprenant terres, bois, droit de chasse et de pêche et... population. La ville se développe et en 1252 obtient le droit de marché. Elle devient le siège d'un bailliage comprenant une vingtaine de communes de part et d'autre de la Lauter. La cité est dotée de deux enceintes successives de murailles et de 12 tours.

Lauterbourg a beaucoup souffert des guerres. Les incessants passages de troupes qu'il fallait loger et nourrir, les confiscations, les pillages, les famines et les épidémies qui en résultaient, ruinaient la cité. Les Traités de Westphalie (1648) mirent fin à la terrible Guerre de Trente ans et attribuèrent l'Alsace à Louis XIV.

Cependant les principautés de Basse-Alsace dépendaient encore de l'Empire germanique. Cette situation ambiguë engendra de nouvelles guerres, et en 1678 Lauterbourg fut rasé par les troupes.

Au début du 18^e siècle, la ville fut reconstruite par les Français qui en firent une place forte à l'extrémité orientale des Lignes de la Lauter. Après la chute de l'Empire napoléonien, le Congrès de Vienne (1815) réorganisa l'Europe et fixa la frontière du royaume de France sur la Lauter.

Puis en 1871 avec le Traité de Francfort, la France vaincue cédait l'Alsace et le nord-est de la Lorraine à l'Allemagne. Sous la période allemande, Lauterbourg connut alors une première industrialisation (ligne de chemin de fer, port du Rhin, terminal charbonnier).

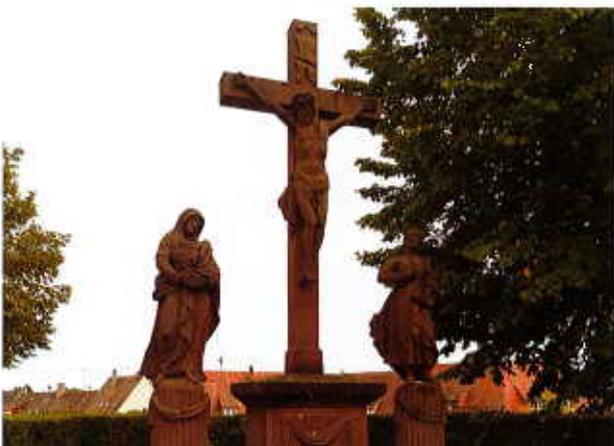
Puis éclata la Première Guerre mondiale. Ce n'est qu'en 1919, avec le Traité de Versailles, que prit fin cette guerre perdue par l'Allemagne qui restitua l'Alsace à la France. Le 1er septembre 1939 éclata la Seconde Guerre mondiale et la population de Lauterbourg fut évacuée à St-Priest-Taurion et St-Just-le-Martel en Haute-Vienne. En mai 1940, la ville basse fut totalement détruite. L'Alsace fut annexée de facto par l'Allemagne hitlérienne. Le 15 décembre 1944, Lauterbourg fut libérée par la 79^e Division d'Infanterie américaine, mais les Américains furent surpris par l'opération Nordwind, une puissante contre-attaque allemande. Craignant d'être coupés de leurs arrières, ils voulaient se retirer sur la ligne des Vosges. Grâce à l'intervention du Général de Gaulle et de Winston Churchill ils s'accrochèrent au terrain et l'offensive allemande put être stoppée à Hatten - Rittershoffen. Lauterbourg ne sera définitivement libéré que le 19 mars 1945, cette fois par la Première Armée française.

Projets réalisés avec la Com-com de la Plaine du Rhin

En 2022, des travaux entrepris avec la Com-com, ont permis à la rue de la Paix et la rue du Moulin de retrouver une voirie entièrement refaite. L'entrée de ville côté gare a été revue avec la création d'un îlot central sur la rue de la Gare. Suite à des affaissements, une réfection de l'entrée de la rue St Priest Taurion a été réalisée. Sont encore au programme pluriannuel 2020-2026, la réfection des enrobés de la rue des Glacis et de la rue des Pêcheurs et la voirie de la rue Apollo 11.

Demandes de fonds de concours réalisés auprès de la Com-com (2021-22)

La réhabilitation complète d'un logement communal. Acquisition de mobilier scolaire pour l'école primaire. Le remplacement des luminaires, très énergivores par des ampoules Led, de la Place de la République. Remplacement d'un tableau blanc interactif défectueux à l'école primaire par un tableau interactif.



Points de curiosité historique

- Ancien Palais épiscopal du 18^{ème} siècle
- Eglise catholique (années de campagnes 1383 ; 1434 ; 1467 ; 1581)
- Calvaire près de l'Eglise datant du 18^{ème} siècle
- Temple protestant (Pulverkirche) (1708)
- Hôtel de ville datant de 1731
- Tour de Landau (1706)
- Tour des Bouchers
- Chapelle Notre-Dame du Bon Secours (1667)

Points de curiosité touristique

- Plage des Mouettes
- Base de voile
- Fleurissement estival

Sentiers balisés par le Club Vosgien

- Circuit des Hauts du Canton : départ parking plage des Mouettes
Distance 17 km. Balisage : anneau rouge
- Les Lignes de la Lauter : départ gare de Lauterbourg
Distance 19 km. Balisage : rectangle rouge

Jean-Luc Stoltz

ALSACE
Collectivité européenne

Bibliothèque d'Alsace

Réservé aux bébés !

Un imagier trilingue est offert par la Collectivité européenne d'Alsace à tous les enfants nés en 2021.

Retirez-le dans votre bibliothèque !

Avis aux parents d'enfants nés ou adoptés en 2021 ou 2022 :
venez chercher **votre ABCdele** à la Médiathèque de Seltz !

De quoi s'agit-il ?
Grâce à la Bibliothèque d'Alsace et à la Collectivité Européenne d'Alsace, ainsi que l'OLCAISace, un imagier trilingue a été conçu et illustré par l'illustratrice Elisa Gehin.

Qui est concerné et comment se le procurer ?
Les familles résidant dans la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin, la médiathèque de Seltz étant le point de retrait principal. Pour cela, se présenter à la médiathèque, aux horaires d'ouverture, avec le livret de famille, si les enfants ne sont pas inscrits à la médiathèque.

Pour tout renseignement : 03.88.05.59.39 ou mediatheque@ville-seltz.fr

SELTZ | ALSACE | OLCA

LA MAISON FRANCE SERVICES



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Rendez-vous dans votre France services



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Les agents de votre France services vous accompagnent aux horaires suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 13h

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.90.55.85.44 ou par courriel :

franceservices@cc-plaine-rhin.fr

**POUR VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN,
OUVERTURE D'UNE NOUVELLE FRANCE SERVICES**



OUVERTURE

LE 1^{er} décembre 2022

2 rue Marcel Bisch à SELTZ

(à l'arrière du laboratoire de biologie médicale)

Née de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin se dote d'une France services.

Avec cette nouvelle France services, c'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire. Au plus près des citoyens.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de la Plaine du Rhin et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf et la MSA.

Deux agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

En complément des démarches administratives, la France services de la Plaine du Rhin vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.



France services

GÉOLOCALISATION DES LAMPADAIRES

C'EST QUOI CES NUMÉROS SUR LE SOL ?

Chaque commune est exploitante de son réseau d'éclairage public. La réglementation impose d'avoir les réseaux sensibles géolocalisés : un réseau avec de l'électricité est dit sensible.

Les entreprises de travaux doivent connaître l'emplacement des réseaux, particulièrement sensibles, pour ne pas perturber la circulation, le bon fonctionnement des services (électricité, gaz, eaux, fibre...), mais surtout pour assurer la sécurité des « travailleurs » et des riverains.

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin a décidé d'organiser la détection de l'éclairage public sur l'ensemble de son territoire.

Actuellement 7 communes ont été « marquées » avec des points ou des croix et des nombres permettant le report des informations sur le SIG (Système d'Information Géographique) ArcOpole. Les mairies ont accès à cette base de données et doivent répondre aux demandes de travaux en fournissant ces données dans l'emprise du chantier. Les entreprises peuvent ainsi travailler en connaissant l'emplacement des réseaux et creuser sans endommager les conduites.



De plus, chaque ajout ou modification de réseau devra aussi être géolocalisé. Il se peut que ces marques apparaissent dans des communes dont le réseau d'éclairage a déjà été géolocalisé. Cette peinture part au bout de quelques semaines.

Les 7 communes détectées : Lauterbourg, Seltz, Munchhausen, Mothern, Scheibenhard, Schaffhouse et Niederroedern. (Niederroedern sera disponible sur ArcOpole début 2023.)

Les 12 autres communes seront détectées dans les années à venir, avant le 1^{er} janvier 2026, en commençant par Buhl et Kesseldorf.

Géolocaliser : localiser les objets sur une carte informatique avec une certaine précision.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez consulter le site www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

TRAVAUX DU GYMNASÉ DE LAUTERBOURG

La Communauté de Communes est compétente pour la gestion et l'entretien des gymnases mis à disposition des collèges de Lauterbourg et de Seltz. Ces deux équipements sportifs étant vieillissants et non accessibles aux personnes à mobilité réduite, la Communauté de Communes a lancé un programme de rénovation et de mise en accessibilité global.

Dans le gymnase intercommunal du collège de Lauterbourg, les travaux suivants ont été réalisés en 2 phases :

Phase 1 en 2018

- remplacement du sol sportif pour un produit plus performant et disposant d'un meilleur amorti
- création de deux espaces d'évolution distincts grâce à l'installation d'un rideau de séparation
- remplacement de l'éclairage par des leds, plus lumineux et économiques ;
- traitement acoustique des murs intérieurs
- renouvellement du matériel sportif lourd (buts de basket, tapis de gymnastique...)

Phase 2 en 2022

- réaménagement et transformation des deux vestiaires.

Les travaux s'élèvent à environ 215 000 € HT et sont subventionnés à hauteur de 20 % de la Collectivité Européenne d'Alsace.



MOBILITÉ DOUCE POUR LE PÉRISCOLAIRE DE NIEDERROEDERN



La Communauté des Communes de la Plaine du Rhin, en partenariat avec la FDMJC D'ALSACE a doté le périscolaire de NIEDERROEDERN d'un vélobus !

Le vélobus est un vélo à assistance électrique qui permet de véhiculer 8 enfants de moins de 6 ans grâce à des places assises et couvertes à l'avant du vélo. Les animateurs du périscolaire pourront chercher les enfants de l'école maternelle en toute sécurité.

Ce concept permet de préserver l'environnement et l'écologie, deux thématiques que nos élus locaux défendent avec ardeur.

L'achat s'élève à 12 000 euros avec une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 10 000 euros.

WEEK-END DE COHÉSION POUR LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES



Le week-end du 1^{er} et 2 octobre, les membres du conseil intercommunal des jeunes se sont retrouvés à Belmont au champ du feu pour faire connaissance entre eux et surtout avec les élus et débattre de projets à mettre en place. Les jeunes commentent ce beau moment !



"J'ai trouvé la visite du mémorial super intéressante. C'était cool d'être avec des élus et de partager ce week-end avec eux."

Juliette

"J'ai beaucoup aimé ce week-end car l'ambiance générale était vraiment bonne. On a appris beaucoup de choses grâce à la visite du musée qui était d'ailleurs très beau à regarder. Le premier soir on s'est beaucoup amusé grâce aux jeux qu'il y avait là-bas. Le soir on a bien mangé avec la raclette qu'on avait préparé! Je pense que nous avons bien avancé sur nos nombreux projets et j'ai hâte de continuer! Bref à part ça je n'ai rien à dire à part que c'était génial. A bientôt!
Noah

"Mon ressenti pour ce week-end d'intégration était du bonheur et j'ai appris plusieurs choses au mémorial"

William





Depuis quand êtes vous actif au sein de la communauté de communes de la Plaine du Rhin ?

Je travaille à la communauté de communes de la Plaine du Rhin à Beinheim depuis le 1^{er} avril 1997.

Quel est le chantier qui vous a le plus marqué pendant votre carrière ?

Le chantier qui était le plus marquant pour moi est la traversée de Beinheim. Les élus étaient partis pour faire une piste cyclable sur chemin et finalement la place manquait et j'ai pu proposer d'intégrer la piste cyclable sur la route. C'était un très grand chantier !



Quels sont les chantiers en cours ?

Les chantiers en cours sont la remise à neuf d'un tronçon de la rue principale à Eberbach-Seltz. Le gros démarrage est prévu au printemps prochain. Mothern vient de se finir et à Lauterbourg plusieurs chantiers ont été réalisés.

Quelles sont les différentes étapes d'un chantier ?

Plusieurs étapes sont à suivre pour la mise en œuvre d'un chantier :

- On recense les réseaux assainissement, eau potable, électricité, gaz, téléphonie.
- On demande aux élus ce qui leur paraît important pour le chantier.
- On organise une concertation avec les riverains pour annoncer le projet et discuter en réunion publique.
- On définit les principes d'aménagement dans son contexte.
- On définit plusieurs variantes pour le projet à réaliser.
- On présente ces variantes au conseil municipal et c'est le conseil municipal qui décide de la variante qui lui convient le mieux.
- On procède au lancement des marchés pour consulter les entreprises pour la réalisation des travaux.
- On fait un choix des entreprises en fonction des prestations et des prix indiqués en commission appel d'offre.
- On suit le chantier de très près avec des réunions de chantier régulières.
- Une fois le chantier terminé, on réceptionne le chantier.



Le chantier d'Eberbach-près-Seltz

Les chantiers se font bien sûr en coordination avec le CEA (conseil européen d'Alsace) lorsqu'il s'agit d'une route départementale.

En conclusion, qu'aimez-vous dans votre métier ?

J'aime la multitude des tâches, en tout cas je n'ai pas le temps de m'ennuyer, je suis toujours en activité constante. Je suis fier de voir les beaux résultats à la fin des chantiers !



Le chantier de la rue de la Paix à Mothern

SUR LES SENTIERS DU THÉÂTRE

Notre territoire, vos enfants et vous-même avez la chance de pouvoir vivre localement des activités culturelles pertinentes et de qualités.

Depuis de nombreuses années la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin fait confiance à l'association Sur les Sentiers du Théâtre.

Cette association, dont l'action est reconnue au delà du territoire, a développé un très grand nombre de projets culturels emblématiques pour tous les publics.

Il y a, bien entendu, les spectacles, que les Sentiers du Théâtre propose de manière itinérante sur les 19 communes du territoire en programmant la venue de troupes de renommées nationales ; du théâtre, de la danse, des marionnettes, du nouveau cirque etc...

Il y également énormément d'actions moins visible, car développées à l'intérieur des EHPADs, des écoles, des collèges, avec d'autres associations locales etc.

Pour exemple, cela fait 14 ans, que les Sentiers du Théâtre propose à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires d'accueillir chaque année dans leurs classes : des interventions par une compagnie artistique pour rencontrer les artistes afin de comprendre leur travail et comment se crée un spectacle ; des ateliers suivant la discipline artistique de la compagnie ; puis enfin l'ensemble des élèves participent à la représentation d'un spectacle. Cette action permet à ce que les enfants de notre territoire d'avoir un socle commun artistique, toutes les classes ayant vécu la même expérience, et qu'ils découvrent le monde par la culture.

Depuis 7 ans, ce modèle est également proposé pour toutes les écoles maternelles ; et depuis cette rentrée scolaire également transposé pour les deux collèges.



Résultat : Un élève du territoire rentrant en septembre 2022 en 6^{ème}, aura parcouru durant sa scolarité : 3 projets artistiques en maternelle et 5 projets artistiques en élémentaire. Chaque projet étant proposé chaque année par une compagnie différente avec une discipline artistique différente.

Exemple d'un enfant entré en maternelle en 2014-2015 : Il aura pu découvrir :

PS, 2014-2015 Contes et comptines (Cie courant d'air)

MS, 2015-2016 fabrication de marionnettes et manipulation de papier (Cie les ptits espaces théâtre)

GS, 2016-2017 Éveil musical avec des instruments du monde (Cie Atrium)

Puis en élémentaire :

CP, 2017-2018 Jeu de Théâtre et mise en scène

(Cie Facteurs communs),



CE1, 2018-2019 Ateliers de cirque (Cie les pêcheurs de rêves),



CE2, 2019-2020 Création d'histoire sonore

(Cie le bruit qu'ça coûte)

CM1, 2020-2021 Dessin, art graphique, théâtre

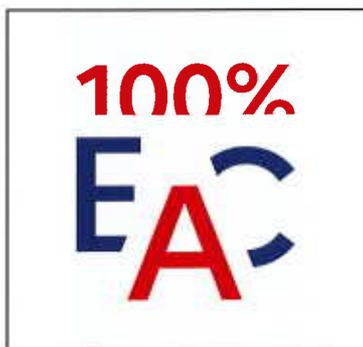
(Cie STT)

CM2, 2021-2022 Manipulation de marionnettes et théâtre d'ombre (Cie des coquelicots sous la poussière)



Autant de souvenirs gravés dans la mémoire de vos enfants.

Aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement sans faille de cette association, pour les jeunes de notre territoire, que la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin vient d'obtenir **le LABEL 100% EAC.**



100% des jeunes du territoire, chaque année, profitent d'une action d'Éducation Artistique et Culturelle globale : assister à des spectacles, rencontrer des artistes et participer à des ateliers artistiques.

Cette labellisation provient du HCEAC (Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle), plus haute instance nationale en matière d'EAC.

Cette labellisation, pour une durée de 5 ans, est en premier lieu une reconnaissance nationale pour la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin du travail de l'association Sur les Sentiers du Théâtre.

Cette labellisation incite également à poursuivre ce travail d'Éducation aux arts, à le développer et le renforcer - car complémentaire aux enseignements académiques. Ainsi, durant les 5 prochaines années, il pourra s'agir d'impliquer les autres acteurs culturels du territoire à s'inscrire dans les objectifs du label avec l'appui de l'expérience de l'association Sur les Sentiers du Théâtre.

Bien que ne disposant pas de salle de spectacle, et étant éloigné des centres urbains, notre Communauté de Communes devient un territoire de culture, permettant l'émancipation, l'éducation et le vivre ensemble pour nos concitoyens.

**Au delà du territoire de la Plaine du Rhin, les objectifs de l'action de notre partenaire Sur les Sentiers du Théâtre sont inscrits dans une Convention de Développement Culturel co-signée par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, la DRAC Grand Est (Ministère de la Culture), La Collectivité Européenne d'Alsace et l'Académie de Strasbourg. Sur les Sentiers du Théâtre est également soutenue par la Région Grand Est.*





THÉÂTRE ITINÉRANT EN MILIEU RURAL

LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLE N° 2-1097248, N° 3-1097246 | SIRET : 48139148000060



**Le président Bernard Hentsch,
les vice-présidents, les conseillers
communautaires ainsi que le personnel
de la Communauté de Communes
de la Plaine du Rhin vous souhaitent**

*un joyeux Noël ainsi qu'une
belle et heureuse année 2023 !*



*Le presbytère de Salmbach
se transforme tous les vendredis
en calendrier de l'Avent géant
avec l'ouverture d'une fenêtre
accompagnée de chants
et de vin chaud sous la houlette
de l'abbé Begliomini*